



Récupération argent & pbmes bancaires après divorce

Par **BlueAngelWhite**, le **26/04/2012** à **14:02**

Bonjour,

Depuis le 17 janvier dernier, mon ami est divorcé (divorce à l'amiable). Il lui a demandé en commun accord qu'elle lui donne 15 000 € environ(bien en dessous de ce qu'elle lui doit réellement mais c'était pour éviter de trop longues procédures de divorce). [Il n'y a pas de pension alimentaire vu que c'est une garde alternée]. Or, depuis le mois de janvier, elle ne lui a rien donné et trouve toujours une excuse pour ne pas les lui donner. A savoir qu'elle a fait des crédits au nom de son ex-mari sans son consentement. Ce qui a pour conséquence des retombées bancaires sur mon ami (son ex-mari) et il risque d'être fiché à cause d'elle. Il est allé voir un huissier de justice et ce dernier lui a expliqué qu'il ne pouvait pas faire grand chose sans conséquence pour lui. A noter qu'il a 4 enfants et il a peur de les perdre voire de tout perdre.

Je m'adresse à vous en espérant que vous pourriez m'éclairer et donner quelques idées afin de l'aider à obtenir justice légalement et sans conséquence dramatique.

Que faut-il faire pour qu'elle accepte enfin de donner l'argent qu'elle lui doit et d'arrêter les crédits qui ne devraient pas être au nom de son ex-mari ??? (afin qu'il puisse tous les 2 Refaire leur vie sans avoir de soucis perpétuels et inconcevable !)

Merci d'avance pour votre réponse !